

RCS : AMIENS Code greffe : 8002

Documents comptables

REGISTRE DU COMMERCE ET DES SOCIETES

**Le greffier du tribunal de commerce de AMIENS atteste l'exactitude des informations
transmises ci-après**

Nature du document : Documents comptables (B-S)

Numéro de gestion : 2019 B 00136 Numéro SIREN : 848 204 582 Nom ou dénomination : A2C 1992
--

Ce dépôt a été enregistré le 27/10/2023 sous le numéro de dépôt B2023/009063

A2C 1992
Société à Responsabilité Limitée au capital de 1 000 Euros
Siège social : 97 rue Saint Fuscien 80000 AMIENS
RCS AMIENS 848 204 582

DÉCISIONS DE L'ASSOCIÉ UNIQUE
DU 30 JUIN 2023

DÉCISION D'AFFECTATION DU RÉSULTAT
DE L'EXERCICE CLOS LE 31 DECEMBRE 2022

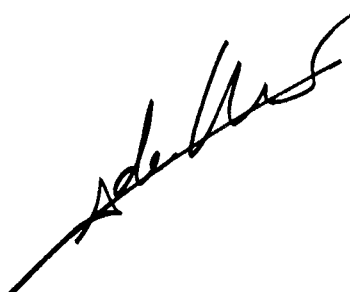
DEUXIEME DECISION

L'associé unique décide d'affecter le bénéfice de l'exercice clos le 31 décembre 2022 s'élevant à 92 175,14 euros de la manière suivante :

- Bénéfice de l'exercice 92 175,14 euros
- En totalité au compte « autres réserves »

Conformément à la loi, l'Assemblée Générale constate qu'aucun dividende n'a été distribué depuis la constitution de la Société.

Certifié conforme
La Gérance

A handwritten signature in black ink, appearing to be 'S. de la...' followed by a stylized flourish.

Désignation de l'entreprise <u>EURL A2C 1992</u>					Néant ☐ *										
Adresse de l'entreprise <u>97 Rue Saint Fuscien 80000 AMIENS</u>															
SIREN <table border="1"><tr><td>8</td><td>4</td><td>8</td><td>2</td><td>0</td><td>4</td><td>5</td><td>8</td><td>2</td></tr></table>							8	4	8	2	0	4	5	8	2
8	4	8	2	0	4	5	8	2							
Durée de l'exercice en nombre de mois * <u>112</u> Durée de l'exercice précédent * <u>112</u>															
					Exercice N clos le <u>31/12/2012</u>										
ACTIF					Brut 1	Amortissements-Provisions 2									
					Net 3										
ACTIF IMMOBILISÉ	Immobilisations incorporelles	Fonds commercial *	010		012										
		Autres *	014		016										
	Immobilisations corporelles *		028	60786	030	7327									
	Immobilisations financières * (1)		040	330893	042	330893									
	Total I (5)		044	391679	048	7327									
ACTIF CIRCULANT	STOCKS	Matières premières, approvisionnements, en cours de production *	050		052										
		Marchandises *	060		062										
	Avances et acomptes versés sur commandes		064		066										
	Créances (2)	Clients et comptes rattachés *	068	24000	070	24000									
		Autres * (3)	072	798	074	798									
	Valeurs mobilières de placement		080		082										
	Disponibilités		084	87575	086	87575									
	Charges constatées d'avance *		092	342	094	342									
	Total II		096	112716	098	112716									
	Total général (I+II)		110	504396	112	7327									
PASSIF					Exercice N 1										
CAPITAUX PROPRES	Capital social ou individuel *				120	1000									
	Écarts de réévaluation				124										
	Réserve légale				126	100									
	Réserves réglementées *				130										
	Autres réserves (dont réserve relative à l'achat d'œuvres originales d'artistes vivants *)				131	45755									
	Report à nouveau				134										
	Résultat de l'exercice				136	92175									
	Subventions d'investissement				137										
	Provisions réglementées				140										
	Total I				142	139030									
Provisions pour risques et charges				Total II	154										
DETTES (4)	Emprunts et dettes assimilées				156	51346									
	Avances et acomptes reçus sur commandes en cours				164										
	Fournisseurs et comptes rattachés *				166	3963									
	Autres dettes (dont comptes courants d'associés de l'exercice N :)				169	7289									
	Produits constatés d'avance				174										
Total III				176	358037										
Total général (I + II + III)				180	497068										
RENOVOIS	(1)	Dont immobilisations financières à moins d'un an	193	52512	(4)	Dont dettes à plus d'un an	195	153916							
	(2)	Dont créances à plus d'un an	197		(5)	Coût de revient des immobilisations acquises ou créées au cours de l'exercice *	182	287997							
	(3)	Dont compte courant d'associés débiteurs					184								

Désignation de l'entreprise EURL A2C 1992

Néant ☐ *

Exercice N clos le

31/12/2022

A – RÉSULTAT COMPTABLE

PRODUITS D'EXPLOITATION	Ventes de marchandises *			209		210				
	Production vendue	Biens	dont export et livraisons intracommunautaires	215		214				
		Services *		217		218	123331			
	Production stockée * (Variation du stock en produits intermédiaires, produits finis et en cours de production)						222			
	Production immobilisée *						224			
	Subventions d'exploitations reçues						226			
	Autres produits						230	3600		
	Total des produits d'exploitation hors TVA (I)						232	126931		
	CHARGES D'EXPLOITATION	Achats de marchandises * (y compris droits de douane)						234		
		Variation de stocks (marchandises) *						236		
Achats de matières premières et autres approvisionnements * (y compris droits de douane)						238				
Variation de stock (matières premières et approvisionnements) *						240				
Autres charges externes * : (dont crédit-bail : - mobilier : - immobilier :)						242	12177			
Impôts, taxes et versements assimilés (dont taxe professionnelle, CFE et CVAE *			243		)	244	1460			
Rémunérations du personnel *						250	49625			
Charges sociales (cf. renvoi 380)						252				
Dotations aux amortissements *						254	7327			
Dotations aux provisions						256				
Autres charges {		dont provisions fiscales pour implantations commerciales à l'étranger *			259		}	262		
		dont cotisations versées aux organisations syndicales et professionnelles			260					
Total des charges d'exploitation (II)						264	70591			
1 - RÉSULTAT D'EXPLOITATION (I - II)						270	56340			
Produits financiers (III)			280	47380	Charges financières (V)		294	213		
Produits exceptionnels (IV)						290				
Charges exceptionnelles (VI) {	dont amortissements des souscriptions dans des PME innovantes (art. 217 octies)			347		}	300			
	dont amortissements exceptionnels de 25 % des constructions nouvelles (art. 39 quinquies D)			348						
Impôt sur les bénéfices (VII)						306	11333			
2 - BÉNÉFICES OU PERTES : Produits (I + III + IV) - Charges (II + V + VI + VII)						310	92175			
B - RÉSULTAT FISCAL		Reporter le bénéfice comptable col. 1, le déficit comptable col. 2			312	92175	314			
RÉINTEGRATIONS	Rémunérations et avantages personnels non déductibles *			316						
	Amortissements excédentaires (art. 39-4 du CGI) et autres amortissements non déductibles			318	6134					
	Provisions non déductibles *			322						
	Impôts et taxes non déductibles * (cf. page 7 de la notice n° 2033-NOT-SD)			324	12186					
	Divers* dont intérêts excédentaires des optes-cts d'associés	247		Ecart de valeurs liquidatives sur OPC	248			330		
	Fraction des loyers à réintégrer dans le cadre d'un crédit-bail immobilier et de levée d'option		(	Part de loyers dispensée de réintégration (art. 239 sexies D)	249			)	251	
	Charges afférentes à l'activité relevant du régime optionnel de taxation au tonnage des entreprises de transport maritime			998						
	Résultat fiscal afférent à l'activité relevant du régime optionnel de taxation au tonnage des entreprises de transport maritime			999						
	Produits afférents à l'activité relevant du régime optionnel de taxation au tonnage des entreprises de transport maritime							997		
	DÉDUCTIONS	Entreprises nouvelles (44 sexies)			986					
Reprise d'entreprises en difficulté (44 septies)			981	ZFU (44 octies A)	987					
ZRD (44 terdecies)			127	JEI (44 sexies A)	989					
Bassins d'emploi à redynamiser (44 duodecies)			991	ZRR (44 quindécies)	138					
ZFANG (44 quaterdecies)			345	Investissements outre-mer	344					
BUD (44 sexdecies)			992	Zone de développement prioritaire (44 septdecies)	993					
Dont divers		Créance due au titre du report en arrière du déficit			346		350	45011		
		Déduction exceptionnelle (art. 39 decies)			655					
		Déduction exceptionnelle (art. 39 decies A)			643					
		Déduction exceptionnelle (art. 39 decies B)			645					
		Déduction exceptionnelle (art. 39 decies C)			647					
		Déduction exceptionnelle (art. 39 decies D)			648					
		Déduction exceptionnelle simulateur de conduite (art. 39 decies E)			641					
		Déductions exceptionnelles (art. 39 decies F)			990					
		Déduction exceptionnelle (art. 39 decies G)			649					
RÉSULTAT FISCAL AVANT IMPUTATION DES DÉFICITS ANTÉRIEURS				Bénéfice col.1 / Déficit col.2	352	65483	354			
Déficits	Déficit de l'exercice reporté en arrière *			356						
	Déficits antérieurs reportables *..... 3152			dont imputés sur le résultat :				360	3152	
RÉSULTAT FISCAL APRÈS IMPUTATION DES DÉFICITS				Bénéfice col.1 / Déficit col.2	370	62331	372			

* Des explications concernant ces rubriques figurent dans la notice n° 2033-NOT-SD

12/05/2023 12:05:16

PKF ARSILON

EURL A2C 1992
**Annexe aux comptes
annuels**
Date de clôture : 31/12/2022

Sommaire

1	Principes, règles et méthodes comptables	2
2	Informations relatives aux postes du bilan	3
2.1	Actif immobilisé	3
2.1.1	État de l'actif immobilisé (brut)	4
2.1.2	Amortissements de l'actif immobilisé	5
2.1.3	Informations relatives aux filiales et participations	6
2.2	Autres informations sur l'actif	7
2.2.1	État des échéances des créances à la clôture de l'exercice	7
2.2.2	Charges constatées d'avance	8
2.3	Passif	8
2.3.1	Capitaux propres	8
2.3.2	Autres informations sur le passif	8
2.3.2.1	État des échéances des dettes à la clôture de l'exercice	8

1 Principes, règles et méthodes comptables

Les comptes annuels sont établis en conformité avec les règles et méthodes découlant des textes légaux et réglementaires applicables en France.

Ils respectent en particulier les dispositions des règlements de l'Autorité des Normes Comptables modifiant le règlement n°2014-03 relatif au Plan Comptable Général.

Les conventions générales comptables ont été appliquées dans le respect du principe de prudence, conformément aux hypothèses de base :

- Continuité de l'exploitation,
- Permanence des méthodes comptables d'un exercice à l'autre,
- Indépendance des exercices,

et conformément aux règles générales d'établissement et de présentation des comptes annuels.

Seules sont exprimées les informations significatives.

La méthode de base retenue pour l'évaluation des éléments inscrits en comptabilité est la méthode des coûts historiques.

Opérations en devises :

Les charges et les produits en devises sont enregistrés pour leur contre-valeur à la date de l'opération. Les dettes, créances et disponibilités en devises figurent au bilan pour leur contre-valeur à la clôture de l'exercice.

2 Informations relatives aux postes du bilan

2.1 Actif immobilisé

A leur date d'entrée dans le patrimoine de l'entité, la valeur des actifs est déterminée dans les conditions suivantes :

- Les actifs acquis à titre onéreux sont comptabilisés à leur coût d'acquisition ;
- Les actifs produits par l'entité sont comptabilisés à leur coût de production ;
- Les actifs acquis à titre gratuit sont comptabilisés à leur valeur vénale ;
- Les actifs acquis par voie d'échange sont comptabilisés à leur valeur vénale.

Les coûts d'entrée d'une immobilisation incorporelle correspondent aux seuls coûts directs attribuables au projet.

Les subventions obtenues le cas échéant pour l'acquisition ou la production d'un bien (actif non financier) sont sans incidence sur le calcul du coût des biens financés.

Un actif immobilisé est amortissable lorsque sa durée d'utilisation est limitée.

En cas d'indice de perte de valeur, un test de dépréciation est effectué à la clôture des comptes (article 214-15 du PCG). La valeur nette comptable de l'actif est alors comparée à sa valeur actuelle.

Immobilisations financières :

Les actifs acquis à titre onéreux sont comptabilisés à leur coût d'acquisition constitué du prix d'achat augmenté des coûts directement attribuables.

Les actifs acquis par voie d'apport sont comptabilisés à la valeur figurant dans le traité d'apport.

Une provision est constatée lorsque la valeur d'utilité des titres devient inférieure à la valeur comptable. L'écart constaté fait l'objet d'une dépréciation des titres, puis, si nécessaire, des créances détenues sur la filiale et éventuellement complétée d'une provision pour risques et charges.

2.1.1 État de l'actif immobilisé (brut)

	Immobilisations	Début de l'exercice	Augmentations	Diminutions	Valeur fin exercice
Incorp.	Frais d'établissement et de développement – TOTAL I	-	-	-	-
	Autres postes d'immobilisations incorporelles – TOTAL II	-	-	-	-
Corporelles	Terrains	-	-	-	-
	Construction sur sol propre	-	-	-	-
	Construction sur sol d'autrui	-	-	-	-
	Inst. gales, agencts et am. des constructions	-	-	-	-
	Installations techniques, matériel et outillage industriels	-	-	-	-
	Installations générales, agencements, aménagements divers	-	-	-	-
	Matériel de transport	-	60 786	-	60 786
	Matériel de bureau et mobilier informatique	-	-	-	-
	Emballages récupérables et divers	-	-	-	-
	Immobilisations corporelles en cours	-	-	-	-
	Avances et acomptes	-	-	-	-
	TOTAL III	-	60 786	-	60 786
Financière	Participations évaluées par équivalence	-	-	-	-
	Autres participations	103 683	227 211	-	330 894
	Autres titres immobilisés	-	-	-	-
	Prêts et autres immobilisations financières	-	-	-	-
	TOTAL IV	103 683	227 211	-	330 894
	TOTAL GÉNÉRAL (I+II+III+IV)	103 683	287 997	-	391 680

2.1.2 Amortissements de l'actif immobilisé

L'amortissement pratiqué, qu'il soit linéaire ou dégressif, est équivalent à un amortissement calculé sur la durée d'utilisation réelle du bien.

Les durées moyennes d'amortissement retenues pour les principaux types d'immobilisations sont les suivantes :

- Matériel de transport : 4 à 5 ans
- Matériel de bureau : 5 à 10 ans
- Matériel informatique : 3 ans
- Mobilier : 10 ans

SITUATIONS ET MOUVEMENTS DE L'EXERCICE DES AMORTISSEMENTS					
IMMOBILISATIONS AMORTISSABLES		Montant des amortissements au début de l'exercice	Augmentations : dotations de l'exercice	Diminutions : amortissements afférents aux éléments sortis de l'actif et reprises	Montant des amortissements à la fin de l'exercice
Frais d'établissement et de développement - TOTAL I		-	-	-	-
Autres immobilisations incorporelles - TOTAL II		-	-	-	-
Terrains		-	-	-	-
Constructions	Sur sol propre	-	-	-	-
	Sur sol d'autrui	-	-	-	-
	Inst. gales, agcts et amgts constructions	-	-	-	-
Installations techniques, matériel et outillage industriels		-	-	-	-
Autres immobilisations corporelles	Inst. Générales, agencements, aménagements divers	-	-	-	-
	Matériel de transport	-	7 328	-	7 328
	Matériel de bureau et informatique, mobilier	-	-	-	-
	Emballages récupérables et divers	-	-	-	-
TOTAL III		-	7 328	-	7 328
TOTAL GÉNÉRAL. (I+II+III)		-	7 328	-	7 328

2.1.3 Informations relatives aux filiales et participations

Participations (10 à 50% capital détenu)	Capital	Capitaux propres (autres que le capital)	Quote-part du capital détenue	Résultat du dernier exercice clos
SARL SOMME TP	1 500	142 027	40%	122 595
SCI BALICOL OPALIE	1 022	-80 883	12%	-31 006
SCI DU RIEZ 2	1 020	0	49%	N/A

2.2 Autres informations sur l'actif

2.2.1 État des échéances des créances à la clôture de l'exercice

ETAT DES CREANCES			Montant brut	À 1 an au plus	À plus d'un an
DE L'ACTIF IMMOBILISÉ	Créances rattachées à des participations		52 512	52 512	-
	Prêts		-	-	-
	Autres immobilisations financières		-	-	-
DE L'ACTIF CIRCULANT	Clients douteux ou litigieux		-	-	-
	Autres créances clients		24 000	24 000	-
	Créance représentative de titre prêtés ou remis en garantie	Provisions pour dépréciation antérieurement constituée	-	-	-
	Personnel et comptes rattachés		-	-	-
	Sécurité sociale et autres organismes sociaux		-	-	-
	État et autres collectivités publiques	Impôts sur les bénéfices	-	-	-
		Taxe sur la valeur ajoutée	798	798	-
		Autres impôts, taxes et versements assimilés	-	-	-
		Divers	-	-	-
	Groupe et associés		-	-	-
	Débiteurs divers (dont créances relatives à des opérations de pension de titres)		-	-	-
	Charges constatées d'avance		343	343	-
TOTAL		77 653	77 653	-	
Prêts Accordés en cours d'exercice			-		
Remboursements obtenus en cours d'exercice			-		

Les créances sont valorisées à leur valeur nominale. Leur valeur d'inventaire fait l'objet d'une appréciation au cas par cas.

Une dépréciation est pratiquée lorsque la valeur d'inventaire d'une créance est inférieure à sa valeur nominale et/ou lorsque des difficultés de recouvrement sont clairement identifiées.

2.2.2 Charges constatées d'avance

Nature	Montants		
	Exploitation	Financier	Exceptionnel
Charges constatées d'avance	343		

2.3 Passif

2.3.1 Capitaux propres

2.3.1.1 Capital social

	Nombre d'actions	Valeur en capital
Position début de l'exercice	500	1 000
Mouvements :		
Position fin de l'exercice	500	1 000

2.3.2 Autres informations sur le passif

2.3.2.1 État des échéances des dettes à la clôture de l'exercice

Les dettes sont enregistrées pour leur valeur nominale de remboursement. Elles ne font pas l'objet d'une actualisation.

ÉTAT DES DETTES		Montant brut	A 1 an au plus	A + d'1 an et 5 ans au +	A + de 5 ans
Emprunts obligataires convertibles		-	-	-	-
Autres emprunts obligataires		-	-	-	-
Emprunts et dettes auprès des établissements de crédit	à 1 an maximum à l'origine	-	-	-	-
	à plus d'1 an à l'origine	51 347	14 911	36 436	-

Emprunts et dettes financières divers		-	-	-	-
Fournisseurs et comptes rattachés		3 963	3 963	-	-
Personnel et comptes rattachés		-	-	-	-
Sécurité sociale et autres organismes sociaux		13 573	13 573	-	-
État et autres collectivités publiques	Impôts sur les bénéfices	11 333	11 333	-	-
	Taxe sur la valeur ajoutée	12 857	12 857	-	-
	Obligations cautionnées	-	-	-	-
	Autres impôts, taxes et	-	-	-	-
Dettes sur immobilisations et comptes rattachés		95 000	95 000	-	-
Groupe et associés		7 289	7 289	-	-
Autres dettes (dont relatives à des opérations de pension de titres)		162 675	45 195	104 280	13 200
Dettes représentatives de titres empruntés ou remis en garantie		-	-	-	-
Produits constatés d'avance		-	-	-	-
TOTAL		358 038	204 122	140 716	13 200
Emprunts souscrits en cours d'exercice					-
Emprunts remboursés en cours d'exercice					-
Montant des divers emprunts et dettes contractés auprès des associés personnes physiques à la clôture					7 289

2.3.2.2 Charges à payer

Libellés	Montant
CONGES A PAYER	
Congés provisionnés	-
Charges sociales provisionnées	-
Charges fiscales provisionnées	-
INTERETS COURUS	
Emprunts et dettes assimilées	-
Dettes part. groupes	-
Dettes part. hors groupes	-
Dettes sociétés en participation	-
Fournisseurs	-
Associés	-
Banques	-
Concours bancaires courants	-
AUTRES CHARGES	
Factures à recevoir	-
RRR à accorder, avoirs à établir	-
Participation des salariés	-
Personnel	-
Sécurité sociale	13 573
Autres charges fiscales	-
Divers	-
TOTAL	13 573